

Protéger le Hamster commun



Hamster commun ©©Manfred Sattler

5 structures allemandes et 5 structures françaises partagent, échangent et mutualisent, au sein d'un projet transfrontalier, leurs connaissances et leurs expériences sur la biodiversité de plaine pour notamment protéger l'une des espèces les plus emblématique de la région : le Hamster commun.

En France, le **Hamster commun** est présent uniquement en Alsace. Dans le Bade-Wurtemberg, le Hamster ne se trouve plus qu'au niveau de Mannheim- et dans la Rhénanie-Palatinat, il n'est connu que dans le Rheinhessen

Il passe 95 % de son temps sous terre et vit seul, sauf lors de l'accouplement printanier. Avant l'hiver, il effectue d'importantes provisions de nourriture pouvant atteindre 2 kg.

Son dos est d'une teinte brun-roux, et des taches blanches sont réparties sur ses flancs et le bout de ses pattes.

Le hamster est une "**espèce parapluie**", c'est-à-dire que les actions de protection des hamsters bénéficient à la biodiversité de la plaine agricole dans son ensemble (l'alouette des champs, l'oedimène criard, le crapaud vert...)

En raison **de la disparition progressive de son habitat** (évolution des pratiques agricoles et pression foncière), le Hamster commun a vu ses effectifs drastiquement chuter à partir des années 1980-1990.

Aujourd'hui, on trouve :

- 488 terriers sur 18 communes en Alsace en 2019
- 75 hamsters en Rhénanie Palatinat (Allemagne) et 92 terriers de printemps
- 396 terriers à Mannheim-Straßenheim (Allemagne) (printemps 2021)

En juillet 2020, le Hamster commun est devenu une "**espèce en danger critique d'extinction**" sur la liste rouge établie par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Ce nouveau classement implique une attention encore plus forte portée à l'espèce afin de pouvoir assurer son maintien dans la plaine rhénane ainsi que dans toute son aire de répartition.

Le hamster fait partie des espèces protégées de la directive européenne "Habitat Faune et Flore" et fait l'objet de différentes réglementations et **mesures de gestion et de protection en Alsace et dans les Länder de Rhénanie-Palatinat et du Bade-Wurtemberg**.

Les habitats des espèces de la biodiversité de plaine sont similaires de part et d'autre des régions du Rhin supérieur en raison de caractéristiques géographiques, agricoles et climatiques communes.

Aussi, pour les protéger, des réponses transfrontalières sont proposées par le projet **CRICETUS**. Porté par la Collectivité européenne d'Alsace, ce projet regroupe **10 partenaires** basés en Alsace, en Rhénanie-Palatinat et dans le Bade-Wurtemberg. Il se déroule du **1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2023**.

En France, les partenaires portent en coopération avec les structures allemandes :

- Les actions transfrontalières de **sensibilisation aux enjeux** de cette espèce (Collectivité européenne d'Alsace et association GEPMA)
- La mise en commun des outils favorisant l'implication des agriculteurs pour la préservation du Hamster commun (Chambre d'Agriculture d'Alsace et Collectivité européenne d'Alsace)
- La recherche sur de **nouveaux outils de suivi** (le Centre National de la Recherche Scientifique).

En Allemagne, les partenaires portent en lien avec les structures françaises :

- Des méthodes expérimentales d'**inventaires** avec des drones et des chiens (la Stiftung Natur und Umwelt Rheinland-Pfalz (SNU), en lien avec la DREAL – Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Grand Est)
- La **mise en réseau de centres d'élevage** de Hamster commun (la SNU en lien avec la Ville de Mannheim, le Regierungspräsidium Karlsruhe (RPK) et les 4 centres d'élevage du Rhin supérieur)
- La mise en commun des **protocoles de relâcher** (la SNU, en lien avec le RPK et la DREAL Grand Est)
- AgroScience, l'un des partenaires allemands mettra au point un **algorithme pour trouver les milieux de vie qui restent favorables** dans toute la zone du Rhin supérieur pour la biodiversité de plaine et le Hamster commun, en lien côté français avec la DREAL Grand Est

50% du projet est cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du programme Interreg V Rhin Supérieur, par le Fonds européen pour le développement régional (FEDER).

Les actions menées visent à :

- **partager, échanger et mutualiser les connaissances** (écologie, localisation, état de conservation, menaces), les pratiques et les solutions
- **expérimenter de nouveaux outils et méthodes** pour identifier les territoires et les matrices paysagères favorables au hamster et à la biodiversité de plaine, développer des outils pour suivre le Hamster commun dans son milieu naturel, et mettre en œuvre des pratiques agricoles adaptées et économiquement viables
- **développer les populations** en optimisant et augmentant le nombre de **centres d'élevage et de réintroduction**, en améliorant la connaissance génétique des populations, en améliorant le succès des relâchers et la survie du Hamster commun dans le milieu naturel

- **favoriser l'acceptabilité sociale** de la présence du Hamster commun dans les cultures et sur les territoires et sensibiliser à la fragilité de la biodiversité de plaine